

Décret du comité central de liquidation portant liquidation de
diverses parties de la dette arriérée, lors de la séance du 7 juin
1791

Armand Gaston Camus

Citer ce document / Cite this document :

Camus Armand Gaston. Décret du comité central de liquidation portant liquidation de diverses parties de la dette arriérée, lors de la séance du 7 juin 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVII - Du 6 juin au 5 juillet 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. pp. 20-39;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_27_1_11213_t1_0020_0000_7

Fichier pdf généré le 10/07/2019

et en effet le montant de cette somme sera fourni par les agents desdits intéressés. Il contiendra de leur part, et au nom desdits intéressés, l'obligation d'hypothéquer tous les objets ci-dessus énoncés, ainsi que la renonciation pour l'avenir à une quantité annuelle de bénéfices à titre de dividende, avant d'avoir préalablement fait le remboursement progressif, mentionné en l'article 1^{er}. »

M. d'Ailly. Si, dans les circonstances actuelles, l'Assemblée nationale croit devoir prêter 400,000 livres à cette manufacture, je demanderais que les intéressés fussent obligés de payer l'intérêt annuel de cette avance.

M. Camus. Je demanderais que l'ordonnateur du Trésor public, avant de délivrer 400,000 livres aux entrepreneurs, nous fit connaître l'état du Trésor public : Or, la situation du Trésor ne lui permet pas de faire cette avance. Si les intéressés aux établissements d'Indret et du Creuzot ont des créances arriérées sur les départements de la guerre et de la marine, ils peuvent en poursuivre la liquidation ; ils n'ont qu'à adresser leur réclamation au comité central.

M. Gillet de La Jacqueminière, rapporteur. Je demande si, quand les ministres de l'intérieur, de la marine et de la guerre vous écrivent que cette avance est indispensable et que, sans ce secours, les manufactures ne pourront pas faire les fournitures auxquelles elles se sont engagées et qui consistent principalement en 500 canons qui doivent être livrés le plus tôt possible pour le service de la marine et pour la garniture de nos côtes, je demande si ce n'est pas le cas de faire une avance d'autant plus utile que je n'ai pas besoin de développer dans cette Assemblée les motifs qui doivent la déterminer à faire ces fournitures.

M. Goupil-Préfeln. Les manufactures dont on parle ne travaillent point gratuitement. Leur faire une avance de 400,000 livres sans intérêt, c'est leur sacrifier le bien des peuples.

M. Bouche. On prétend que ces établissements sont créanciers de l'Etat. Eh bien, Messieurs, il n'y a qu'à liquider leur créance, et, ce faisant, ils se trouveront avoir les 400,000 livres qu'ils demandent.

Je demande donc la question préalable sur le projet de décret du comité et le renvoi de la pétition au comité central de liquidation qui vérifiera s'il est dû ou s'il n'est pas dû et qui fera son rapport à l'Assemblée.

(L'Assemblée consultée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur le projet de décret présenté par M. Gillet de La Jacqueminière, et ordonne le renvoi de la pétition des intéressés aux établissements d'Indret et du Creuzot au comité central de liquidation.)

M. Gaultier-Biauzat, au nom du comité des pensions, expose que plusieurs erreurs ont été commises dans la rédaction de l'article 3 du décret rendu le 4 juin courant, en faveur des vainqueurs de la Bastille ; il propose, en conséquence, la rédaction suivante pour cet article :

« Les personnes ci-après nommées, savoir : Jean-Claude Bouilly-Beauchesne, Antoine-Nicolas Bouillat, Noël Dejoux, Pierre Michelot, Noël-Pierre Parnel, Pierre-Joseph de Laurière, Mat-

thieu Fougerand, Pierre Guerrare, Pierre Laloux, Jean-Baptiste Mondon, Charles-Léopold Nicolas, Julien Savigni, Vielh de Varennes, sont reconnues pour avoir donné des preuves de courage et de bravoure au siège de la Bastille ; la liste de leurs noms sera jointe à celle déposée aux archives de l'Assemblée nationale ; il sera fourni à chacun d'eux, ainsi qu'aux dénommés dans les deux articles précédents, si fait n'a été, un habit et un armement complet, conformément au décret du 19 juin 1790, et ils jouiront des autres avantages honorifiques assurés aux vainqueurs de la Bastille par le même décret. »

(Cette rédaction est décrétée.)

M. Camus, au nom du comité central de liquidation, présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat.

Ce projet de décret est ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale, oui le rapport de son comité central de liquidation, qui lui a rendu compte des rapports faits par le directeur général de la liquidation, décrète qu'en conformité de ses précédents décrets sur la liquidation de la dette de l'Etat, et sur les fonds destinés à l'acquit de ladite dette, il sera payé aux différentes parties ci-après dénommées, et pour les causes qui vont être pareillement énoncées, les sommes suivantes, savoir :

1^o Arriéré du département de la maison du roi.

CHAMBRE AUX DENIERS.

Appointements, traitements, nourriture à différents employés de la maison du roi, pour les années 1787, 1788 et 1789.

Marie-Angélique de Fitte de Joucy de Mackau, sous-gouvernante des enfants de France, 1,777 l. 10 s., ci.....	1,777	10	»
Renée-Suzanne-Marie-Louise de Mackau de Fitte de Joucy, sous-gouvernante des enfants de France, 1,777 l. 10 s., ci.	1,777	10	»
Elisabeth-Louise Lenoir de Fitte de Joucy, sous-gouvernante des enfants de France, 1,777 l. 10 s., ci.	1,777	10	»
Louis-George Gougenot, successeur de M. Melin, maître d'hôtel du roi, 22,830 l., ci.....	22,830	»	»
Jean-Baptiste Pouret, chapelain du roi, 819 l. 12 s. 6 d., ci.....	819	12	6
Charles-Martin Dalmont, premier commis de pourvoirie du roi, 1,500 l., ci.	1,500	»	»
Peyronnet, commis à la pourvoirie du roi, 500 l., ci.	500	»	»
Pierre Bastard, garçon de garde-manger de la pourvoirie du roi, 1,000 l., ci.....	1,000	»	»
Nicolas-Joseph Hermmseau, 600 l., ci.....	600	»	»
Thomas Flamarion, portier et porteur de la pourvoirie du roi, 400 l., ci..	400	»	»
Anne-Martel, veuve d'Alexandre-Ramond Olivier,			

femme de charge de la pourvoirie, 500 l., ci....	500	l.	»	s.	»	d.	Charles-Claude Bligny fils, valet de chambre barbier du roi, 915 livres, ci.....	915	l.	»	s.	»	d.
Alexandre-Guillaume de Galard de Béarn de Bressac, 3,445 l., ci.....	3,445	»	»	»	»	»	Pierre Laservolle, médecin ordinaire du roi, 1,187 l. 6 s., ci.....	1,187	6	»	»	»	»
Nicolas Pasquin, feutrier de Madame Elisabeth, 1,143 l. 10 s. 6 d., ci....	1,143	10	6	»	»	»	Pierre - François Quenessen, aide des offices du roi, 350 livres, ci....	350	»	»	»	»	»
Pierre Querroy, aide des offices du roi, 500 l., ci..	500	»	»	»	»	»	Etienne Cille, garçon de fourrière des petits appartements du roi, 150 livres, ci.....	150	»	»	»	»	»
Louis-Charles Luttier, huissier ordinaire de l'antichambre du roi, 1,663 l. 1 s. 2 d., ci.....	1,663	1	2	»	»	»	Jean-Jacques Bluteau, officier du serdeau du roi, 923 l. 6 s. 9 d., ci.....	923	6	9	»	»	»
Claude de Lusine, valet de chambre du roi, 915 l., ci.....	915	»	»	»	»	»	Marie-Jeanne Sourdeau, femme Duparc, concierge du château des Tuileries, 437 l. 9 s. 3 d., ci.....	437	9	3	»	»	»
Michel Bouclier, chirurgien de quartier du roi, 355 l. 10 s., ci.....	355	10	»	»	»	»	Marie-Claude Vaugrande Tergat, femme de chambre de Madame Elisabeth, 3,243 l. 18 s. 3 d., ci....	3,243	18	3	»	»	»
Nicolas Vatel, valet de garde-robe de Madame Elisabeth, 361 l. 8 s. 6 d., ci..	361	8	6	»	»	»	Jean-Nicolas Blossier, huissier de l'antichambre du roi, 1,663 l. 1 s., ci..	1,663	1	»	»	»	»
Jean-Joseph Condroyer, maître charcutier de la maison du roi, 1,434 l. 12 s., ci.....	1,434	12	»	»	»	»	Mathieu-François Cousin, se disant autorisé par justice, et du consentement des héritiers de Anne-Hilarion de Gallard de Brassac de Béarn, premier écuyer de Madame Victoire, 6,239 l. 2 s. 6 d., ci	6,239	2	6	»	»	»
Marie-Charlotte Perma-vère, femme Briand, blanchisseuse de Madame Victoire, 3,555 l., ci.....	3,555	»	»	»	»	»	Jacques Brisebarre, élève de la bouche du roi, 80 livres, ci.....	80	»	»	»	»	»
Joseph-François Daillez, chirurgien de quartier du roi, 1,070 l. 9 s., ci.....	1,070	9	»	»	»	»	Louis-Henri Hagon de Magouthière, gentilhomme ordinaire du roi, 454 l. 5 s., ci.....	454	5	»	»	»	»
Le même, pour nourritures, 1,090 l. 4 s., ci....	1,090	4	»	»	»	»	François de Chalus de Narbonne, dame d'honneur de Madame Adélaïde, 14,921 l. 1 s., ci.....	14,921	1	»	»	»	»
Blanchemain, chapelain du roi, 903 l. 11 s. 3 d., ci.....	903	11	3	»	»	»	Pierre Hugon de Magouthière, maître d'hôtel du roi, 24,608 l. 10 s., ci...	24,608	10	»	»	»	»
Charles-Claude Faure, clerc de chanoine, 903 l. 11 s. 3 d., ci.....	903	11	3	»	»	»	François-Emanuel du Bousquet de Saint-Par-doux, écuyer ordinaire de Madame Elisabeth, 1,333 l. 2 s. 6 d., ci....	1,333	2	6	»	»	»
Allard Joseph-Robert, successeur du sieur Claude-Etienne Forgeot, premier apothicaire du roi, 6,327 l. 6 s. 3 d., ci....	6,327	6	3	»	»	»	Pernot, aide de la bouche du roi, 450 livres, ci	450	»	»	»	»	»
Alexandre Parfond, fondé de procuration du sieur Claude-Etienne Forgeot, premier apothicaire du roi, 1,911 l. 15 s., ci....	1,911	15	»	»	»	»	Jean Marson, garçon travailleur de la bouche du roi, 250 livres, ci....	250	»	»	»	»	»
Pierre Lagarde, maître de musique des enfants de France, 2,130 livres, ci.....	2,130	»	»	»	»	»	Alexandre des Bissoux, aide de la bouche du roi, 250 livres, ci.....	250	»	»	»	»	»
Pierre-Jean Desprez, chef du gobelet du roi, 975 livres, ci.....	975	»	»	»	»	»	Marie-Antoine-Victoire Giot, élève de la maison du roi, 125 livres, ci....	125	»	»	»	»	»
La veuve Delcouvre, Ange Couty, officier de la bouche du roi, 900 livres, ci.....	900	»	»	»	»	»	Mathieu Sue, garçon servant de la bouche du roi, 250 livres, ci.....	250	»	»	»	»	»
Juliette-Jeanne-Marie Lebras Le Bartz, femme de chambre de M. le dauphin, 1,081 l. 6 s. 3 d., ci.....	1,081	6	3	»	»	»	Jean-Baptiste Fortin, garçon servant de la bouche du roi, 250 livres, ci	250	»	»	»	»	»
Joseph-Claude Huot, garçon de la chambre de Madame Adélaïde, 814 l. 13 s. 9 d., ci.....	814	13	9	»	»	»	Jacques - Laurent Babilie, maître d'hôtel du						
Jacques Vautrin, garçon laveur de la bouche, 262 l. 10 s., ci.....	262	10	»	»	»	»							

roi, 21,998 l. 12 s. 6 d., ci.....	21,998	l. 12	s. 6	d.	de la garde-robe du roi, 1,357 l. 13 s., ci.....	1,357	l. 13	s. »	d.
Remy-René Cellier, chef du gobelet du roi, 750 li- vres, ci.....	750	»	»	»	Pierre Cheval, laveur des petits appartements du roi, 262 l. 10 s., ci..	262	10	»	»
Jean-Louis-Joseph de Béarn de Béon, aumônier ordinaire de Madame Adé- laïde, 1,975 livres, ci...	1,975	»	»	»	Jean-François Michel, médecin de quartier du roi, 536 l. 4 s. 3 d., ci....	536	4	3	»
Mathieu-Toussaint Gi- gandet, élève du gobelet du roi, 125 livres, ci...	125	»	»	»	Charles-François Bau- dot, clerc de cha elle et oratoire du roi, 908 l. 10 s., ci.....	908	10	»	»
François Darmaste, gar- çon de fourrière des ca- binets du roi, 150 li- vres, ci.....	150	»	»	»	Armand Henry Boutet Degvilly, 8,808 l. 10 s., ci.....	8,808	10	»	»
Laurent David, con- trôleur de la bouche du roi, 1,100 livres, ci.....	1,100	»	»	»	Héritier-Louis Cercelot, huissier de salle du roi, 1,106 livres, ci.....	1,106	»	»	»
François - René Le- comte, chef travailleur de la bouche du roi, 150 li- vres, ci.....	150	»	»	»	Marc-Antoine l'Affilé, garçon de la chambre de madame Adélaïde, 1,353 l. 17 s. 3 d., ci.....	1,353	17	3	»
Charles Chaud, travail- leur de la bouche du roi, 450 livres, ci.....	450	»	»	»	Louise-Françoise-Four- tonati l'Affilé, coiffeuse, 3,243 l. 18 s. 9 d., ci....	3,243	18	9	»
Joseph Rasse, chef de la bouche du roi, 750 li- vres, ci.....	750	»	»	»	Théodore - Benjamin - Bruno Pépin, garçon de la chambre de madame Adélaïde, 1,626 l. 8 s. 3 d., ci.....	1,626	8	3	»
Louis-Michel Giraud, garçon servant des petits appartements, 250 li- vres, ci.....	250	»	»	»	Pierre-Joseph Dupuis, lingier des petits cabinets du roi, 500 livres, ci..	500	»	»	»
Louis de Barjac, mai- tre d'hôtel du roi, 24,598 l. 12 s. 6 d., ci.....	24,598	12	6	»	Philibert Dupuis, gar- çon de fourrières des pe- tits appartements du roi, 250 livres, ci.....	250	»	»	»
Pierre-Martin Baunet, ancien garçon servant de la bouche du roi, 250 li- vres, ci.....	250	»	»	»	Loup Coupade, garçon servant des petits appor- tements du roi, 250 livres, ci.....	250	»	»	»
Etienne-Joseph Bastin, gentilhomme ordinaire du roi, 449 l. 6 s. 3 d., ci.....	449	6	3	»	Gaspard Collon, laveur de la cuisine bouche du roi, 262 l. 10 s., ci.....	262	10	»	»
Antoine-Louis Vassal, successeur du sieur Ja- mar, premier apothi- caire du roi, 8,192 l. 16 s. 9 d., ci.....	8,192	16	9	»	Joseph Roucelle, ha- layeur des salies et offices du roi, 216 l. 5 s. 9 d., ci.....	216	5	9	»
Louis-Guillaume Le- vieillard, doyen des gen- tilshommes servants du roi, 908 l. 10 s., ci.....	908	10	»	»	Jean-Baptiste Bligny, valet de chambre, bar- bier du roi, 460 livres ci.....	460	»	»	»
Olivier L'Hôte, aumô- nier de la maison du roi, 457 l. 4 s. 3 d., ci.....	457	3	3	»	Jean-Jacques, valet de chambre de garde-robe de madame Victoire, 1,264 livres, ci.....	1,264	»	»	»
Jean Courard Schevel- ler, portefaix de M. le Dauphin, 360 l. 8 s. 9 d., ci.....	360	8	9	»	Georges-Nicolas Nour- tier, premier ancien com- mis de la deuxième di- vision bouche du roi, 1,100 livres, ci.....	1,100	»	»	»
Jean-Baptiste Croville, valet de chambre de Ma- dame Victoire, 1,626 l. 8 s. 3 d., ci.....	1,626	8	3	»	François - Emmanuel Guignard de Saint-Priest, secrétaire d'Etat de la maison du roi, 2,334 l. 5 s. 3 d., ci.....	2,334	5	3	»
Marie de Durfort de Ci- vrac de Donissant, dame d'atour de Madame Vic- toire, 8,145 l. 3 s. 2 d., ci.....	8,145	3	2	»	Pierre de Saintes, ar- tiller du roi, 1,357 l. 16 s. 3 d., ci.....	1,357	16	3	»
Bernard - François de Chauvelin, maître de la garde-robe du roi, 22,750 livres, ci.....	22,750	»	»	»	Jean-Baptiste-Antoine Tonnelier, valet de cham- bre de madame Adélaïde, 1,626 l. 8 s. 3 d., ci....	1,626	8	3	»
Louis-François, garçon					Pierre-Paul Pardoux,				

huissier du cabinet de madame Victoire, 1,086 l. 5 s.	1,086	1.	5	s.	»	d.	de madame Elisabeth, 2,703 l. 5 s. 9 d., ci...	2,703	1.	5	s.	9	d.
Louise-Gabrielle Laguepierre de la Roche, femme de chambre de madame Adélaïde, 1,081 l. 6 s. 3 d., ci.....	1,081	6	3				Nicolas Philippot, aide des offices des petits appartements du roi, 500 livres ci.....	500	»	»			
Pierre Picot, dit Duverger, garçon travailleur de la bouche du roi, 250 livres, ci.....	250	»	»				Joseph-Antoine Meunier de Castor, valet de chambre du roi, 915 l., ci..	915	»	»			
Ulrich-Marie-Anne de Majar, chapelain de madame Adélaïde, 449 l. 6 s. 3 d., ci.....	449	6	3				Jeanne-Françoise d'Aigremont Malivoir, femme de chambre de madame Elisabeth, 2,432 l. 19 s., ci.....	2,432	19	»			
Pierre Saulet, sommier de chapelle de madame Adélaïde, 812 l. 19 s. ci.....	812	19	»				Marie-Sophie Malivoir Legendre, femme de chambre de madame Elisabeth, 1,621 l. 19 s. 6., ci.....	1,621	19	6			
Jean Claret, valet de chambre de madame Adélaïde, 1,353 l. 17 s. 3 d., ci.....	1,353	17	3				Jean-Baptiste-Pierre-Augustin Ouvrard Delinière, valet de chambre du roi, 915 l., ci.....	915	»	»			
André-Emmanuel-Denis Mercier, valet de garde-robe de madame Adélaïde, 1,082 l. 18 s. 3 d., ci.....	1,082	18	3				Françoise-Clerc Caque-ray-Bonicourt de Sarny, femme de chambre de M. le Dauphin, 1,081 l. 6 s. 3 d., ci.....	1,081	6	3			
Louis Rochard, pousse-fauteuil du roi, 450 livres, ci.....	450	»	»				Alexandre-Roger-Louis Alliot, 379 l. 1 s. 6 d., ci.....	379	1	6			
Marie-Mathéleine-Victoire Durège, femme Garçon, coiffeuse de madame Fille du roi, 1,081 l. 1 s. 3 d., ci.....	1,081	1	3				Veuve Pierre Alliot, huissier de salle du roi, 726 l. 18 s. 6 d., ci.....	726	18	6			
François Lionville, garçon de l'argenterie du goblet du roi, 300 livres, ci.....	300	»	»				Paul Fremont, clerc des gardes du corps du roi, 2,764 l. 3 d., ci.....	2,764	»	3			
François Girard, portefaix de madame Elisabeth, 407 l. 6 s. 9 d., ci.....	407	6	9				Pierre-Bernard-Louis de Saint-Julien, gentilhomme ordinaire du roi, 454 l. 5 s., ci.....	454	5	»			
Jean-François-Antoine, porte-arquebuse du roi, 908 l. 10 s. ci.....	908	10	3				Pierre Allard, garçon de chambre de M. le Dauphin, 540 l. 13 s., 3 d. ci.....	540	13	3			
Jean-Mathel Tharion, portefaix de madame Adélaïde, 271 l. 1 s. 3 d., ci.....	271	1	3				Charles-Louis Tubigny, valet de chambre du roi, 915 livres, ci.....	915	»	»			
René-François Chauvin d'Ogny, gentilhomme ordinaire du roi, 454 l. 5 s., ci.....	454	5	»				Jean-François de Lubersac, aumônier ordinaire de madame Victoire, 1,185 livres, ci.....	1,185	»	»			
Pierre-Michel Hennin, secrétaire du cabinet du roi, 6,912 l. 10 s., ci....	6,912	10	»				Angélique-Béatrix Fresset, femme L'Écuyer, coiffeuse de madame Adélaïde, 3,243 l. 18 s. 9 d., ci.....	3,243	18	9			
Jean-Emmanuel Rœtters, gentilhomme ordinaire du roi, 454 l. 5 s., ci.....	454	5	»				Antoine-François Bonnefoy, huissier ordinaire du chambellan, 1,663 l. 18 s. 9 d., ci.....	1,663	18	9			
Auguste-Savinien Leblond, maître de mathématique des enfants de France, 11,981 l. 5 s., ci.	11,981	5	»				Gatien-Dené Sonnet, garçon servant des petits appartements du roi, 250 livres, ci.....	250	»	»			
Barbe Benard, femme de chambre de madame Elisabeth, 3,243 l. 18 s. 9 d., ci.....	3,243	18	9				Marie-Clémentine-Fortunée-Dormiette Collet, femme de chambre de madame Victoire, 2,130 l. 9 d., ci.....	2,130	»	9			
Marie-Marguerite Pernot Desguichard, première femme de chambre							Louise-Elisabeth-Jallot Collet, femme de chambre de madame Adélaïde, 3,514 l. 5 s. 3 d., ci.....	3,514	5	3			

François-Edouard Le-
gras de Courcelle, aumô-
nier ordinaire de la mai-
son du roi, 1,368 l. 13 s.
6 d., ci. 1,368 l. 13 s. 6 d.
Parties prenantes, fai-
sant en total la somme de
556,703 l. 14 s. 8 d., ci.

*Indemnités, gages, traitements et gratifications à
divers employés dans la petite écurie du roi,
pendant l'année 1787.*

Jean Latour, portier, 150 livres, ci.	150 l. » s. » d.
Nicolas Beiru, valet de pied, 400 livres, ci.	400 » »
Pierre Duperray, pos- tillon, 200 livres, ci.	200 » »
Guillaume Pied-de-cocq, cocher, 200 livres, ci.	200 » »
Veuve Bourgoïn, maî- tre d'hôtel des pages, 13,536 livres, ci.	13,536 » »
Prosper Ravache, déli- vreur, 400 livres, ci.	400 » »
Eloi-Michel Vazier, por- tier, 200 livres, ci.	200 » »
Remy Debidas, cocher, 200 livres, ci.	200 » »
Jean-Charles Beauvils, piqueur, 200 livres, ci.	200 » »
François Pichard, valet de pied, 100 livres, ci.	100 » »
Louis-Nicolas Vincent, postillon, 600 livres, ci.	600 » »
Mathieu Leclerc, serru- rier, 126 livres, 10 s., ci.	126 10 » »
Jean Emmery, garçon de cour, 120 livres, ci.	120 » »
Jean Haenu, garçon charron, 100 livres, ci.	100 » »
Philippe-Gabriel P. guil- hau Quarhout, 1,500 li- vres, ci.	1,500 » »
Guillaume-Jean-Gervais de Vernon, écuyer, 750 li- vres, ci.	750 » »
Joseph Legros, pi- queur, 400 livres, ci.	400 » »
Etienne Lebœuf, sel- lier, 200 livres, ci.	200 » »
Pierre Gérard, garçon de sellerie, 100 livres, ci.	100 » »
François Joly, chirur- gien, 300 livres, ci.	300 » »
Joseph-Denis Bosquet, charcutier, 2,345 livres ci.	2,345 » »
Nicolas Thomassin, co- cher, 200 livres, ci.	200 » »
Nicolas Garnier, cocher, 200 livres, ci.	200 » »
Nicolas Bruet, cocher, 200 livres, ci.	200 » »
Jean-Baptiste Lerat, garçon de garde-meuble, 150 livres, ci.	150 » »
François Coutray, déli- vreur, 200 livres, ci.	200 » »
Clément Humbert, dit	

Verdun, 100 livres, ci.	100 l. » s. » d.
Corneil Citers, piqueur, 200 livres, ci.	200 » »
Claude-Michel Brunelet, palefrenier, 100 livres, ci.	100 » »
François Bureau, pale- frenier, 100 livres, ci.	100 » »
Louis Plé, dit Villiers, palefrenier, 100 livres, ci.	100 » »
Vincent Gahon, 200 li- vres, ci.	200 » »
Galy, maçon, 2,255 li- vres, ci.	2,255 » »
Louis-Jean Barrois, dit Labarre, palefrenier, 100 livres, ci.	100 » »
Charles-Silvestre Ma- rescot, portier, 100 livres, ci.	100 » »
Parties prenantes, fai- sant en total la somme de 26,333 l. 10 s. 8 d., ci.	26,333 l. 10 s. 8 d.

VÉNERIE.

*A différents ouvriers et fournisseurs pour four-
nitures pendant les années 1786, 1787, 1788
et 1789.*

François Pluchet, char- ron, 9,768 l. 10 s., ci.	9,768 l. 10 s. » d.
Jean-Baptiste de La Croix, 150 livres, ci.	150 » »
Jean-René Caudère, sel- lier, 18,888 l. 8 s., ci.	18,888 8 »
Alexandre Le-prince, ta- pissier, 150 livres, ci.	150 » »
La succession du sieur Louis-Thomas Benard- Fontaine, pourvoyeur, 83,398 l. 19 s. 1 d., ci.	83,398 19 1
Marquet, charpentier, 11,303 l. 13 s., ci.	11,303 13 »
Jean Charny, peintre, 4,338 livres, ci.	4,338 » »
Pierre Touchard, com- mis des charrois, 278 l. 3 s., ci.	278 3 »
Jean-Baptiste-François Prevôt, commis du garde- meuble, 92 l. 5 s., ci.	92 5 »
Charles-Louis Taver- nier, mercier, 3,752 l. 4 s. 6 d., ci.	3,752 4 6
Jean-Robert Potel, me- nuisier, 270 l. 7 s., ci.	270 7 »
Jean-Baptiste-Laurent Auvray, couvreur, 1,094 l. 11 s., ci.	1,094 11 »
Jean-Baptiste-Jacques Lucas, plombier, 665 l. 3 s., ci.	665 3 »
Sébastien Flotte, maré- chal, 11,183 l. 6 s., ci.	11,183 6 »
Jean-Baptiste Jeanty, tapisier, 9,400 livres, ci.	9,400 » »
Edme-Denis Peschard, délivreur, 3,225 livres, ci.	3,225 » »
Charles-Joseph Lebrun, 1,800 livres, ci.	1,800 » »
Antoine Tardif, dit De-	

lorme, 1,426 l. 10 s., ci..	1,426 l. 10 s. » d.
Louis-François Dubois, meunier, 2,857 l. 5 s., ci.	2,857 5 »
Augustin-Philippe-André Mouton, 1,706 l. 5 s., ci.....	1,706 5 »
Gilles Languillier, 917 l. 8 s., ci.....	917 8 »
Jacques-Philippe Bequet, menuisier, 5,920 l. 7 s., ci.....	5,920 7 »
Nicolas-Robert Desclauzeaux, peintre, 1,905 l. 18 s., ci.....	1,905 18 »
Vincent Doistant, tourneur, 137 l. 10 s., ci....	137 10 »
Pierre-François Palloy, maçon, 15,042 l. 18 s., ci.	15,042 18 »
Barthélemy Gobert, peintre, 65 l. 3 s., ci.....	65 3 »
Parties prenantes, faisant en total la somme de 188,637 l. 13 s. 7 d., ci..	188,637 l. 13 s. 7 d.

GOUVERNEMENT DU LOUVRE.

Employés et fournitures pour les années 1787 et 1788.

ÉTAT-MAJOR.

De Champlot, gouverneur, 13,932 livres ci...	13,932 l. » s. » d.
Bartonil, frais des bureaux, 3,134 l. 4 s. 4 d., ci.....	3,134 4 4
Leclerc, premier lieutenant, 687 l. 10 s., ci....	687 10 »
Grossier, second lieutenant, 687 l. 10 s., ci....	687 10 »
Reed, médecin, 1,149 l. 10 s., ci.....	1,149 10 »
Colson, chirurgien, 2,900 l., ci.....	2,900 » »
Les héritiers Lasaigne, médecin, 2,250 l. 10 s., ci	2,250 10 »
Pelletier, garçon du château, 3,216 l. ci.....	3,216 » »
Caron, garçon du château, 3,816 l., ci.....	3,816 » »
Dubuisson, garçon du château, 3,216 livres, ci.	3,216 » »
Allard, garçon du château, 3,816 livres, ci....	3,816 » »
Vallour, garçon du château, 1,216 livres, ci....	1,216 » »
Luzac, garçon du château, 1,216 livres, ci....	1,216 » »
Héritiers Ancelet, suisse, 1,532 livres, ci.....	1,532 » »
Favre, suisse, 1,382 livres, ci.....	1,382 » »
Kolliker, suisse, 1,742 livres, ci.....	1,742 » »
Joker, suisse, 1,742 livres, ci.....	1,742 » »
Fornet, cadet, 2,582 livres, ci.....	2,582 » »
Bostel, suisse, 1,742 livres, ci.....	1,742 » »
Mortemard et C ^{ie} , marchands de soie, 1,748 li-	

vres, ci.....	1,748 l. » s. » d.
Fornay l'aîné, 1,742 livres, ci.....	1,742 » »
Piller, suisse, 1,742 livres, ci.....	1,742 » »
Bardet, suisse, 1,382 livres, ci.....	1,382 » »
Defrance, balayeur, 1,618 livres, ci.....	1,618 » »
Chouteau, balayeur, 1,318 livres, ci.....	1,318 » »
Wolff, 1,918 livres, ci.	1,918 » »
Claude-Maurice Effranchon, balayeur, 1,768 livres, ci.....	1,768 » »
Maurice Mermillad, 1,678 livres, ci.....	1,678 » »
François Acloque, 1,678 livres, ci.....	1,678 » »
Pierre Merral, 5,550 livres, ci.....	550 » »

Fournisseurs.

Sangrin, pour éclairage, 18,066 l. 12 s., ci.....	18,066 12 »
Déscoutts, marchand de bois, 21,457 l. 7 s. 6 d., ci.....	21,457 7 6
Berthelin, Chandelier, 5,177 l. 12 s., ci.....	5,177 12 »
Hautefeuille, épicier, 7,640 l. 17 s. 6 d., ci....	7,640 17 6
Jaubey, chapelier, 1,430 l. 15 s. 9 d., ci....	1,430 15 9
Jonanin, horloger, 1,310 livres, ci.....	1,310 » »
Blampignon, serrurier, 3,400 livres, ci.....	3,400 » »
Hugot, tapissier, 3,600 livres, ci.....	3,600 » »
Coste, tailleur, 926 l. 10 s., ci.....	926 10 »
Veuve Selis, vitrière, 1,511 l. 18 s., ci.....	1,511 18 »
Lefèvre, brossier, 3,288 l. 19 s. 6 d., ci....	3,288 19 6
Rougeot, ferblantier, 834 l. 17 s. 6 d., ci.....	834 17 6
Tracol, menuisier, 1,409 l. 17 s., ci.....	1,409 17 »
Nibert, boisselier, 774 livres, ci.....	774 » »
Pouch, papetier, 549 l. 9 s., ci.....	549 9 »
Lemaire, cordier, 106 l. 5 s. 6 d., ci.....	106 5 6
Farrin, nattier, 292 l. 5 s., ci.....	292 5 »
Chardet, épinglier, 147 l. 4 s., ci.....	147 4 »
Langelin, treillageur, 139 livres, ci.....	139 » »
Lecossois, jardinier, 600 livres, ci.....	600 » »
Parties prenantes faisant en total la somme de 141,758 l. 14 s. 6 d., ci.	141,758 14 6

MAISON DE LA REINE.

Gages, nourriture et appointements à différents employés et fournisseurs de la maison de la reine pour les années 1787, 1788 et 1789.

Deherain, pourvoyeur de la bouche, 188, 507 l. 15 s. 8 d., ci.....	188,507	l.	15	s.	8	d.	
Mercier de La Source, contrôleur général de la maison de la reine, 13,261 l. 8 s., ci.....	13,261		8			"	
Michel de La Roche-Martin, contrôleur de la bouche, 4,386 livres, ci.	4,386		"			"	
Thorez, aide de la fruiterie, 21,535 l. 3 s. 11 d., ci.....	21,535		3		11		
Dame Thibault, première femme de charge de la reine, 11,182 l. 7 s. 5 d., ci.....	11,182		7		5		
Thibault, contrôleur de la bouche, 4,122 livres, ci.	4,122		"		"		
Lekain, officier de la fruiterie, 28, 595 l. 15 s. 3 d., ci.....	28,595		15		3		
Philippe, chef de gobelet-pain, 919 l. 3 s., ci..	919		3		"		
Bellet, aide de gobelet-pain, 768 l. 3 s., ci.....	768		3		"		
Philippe et Bellet, officiers du gobelet-pain, 54,660 l. 10 s., ci.....	54,660		10		"		
De Tessé, premier écuyer de la reine, 43, 164 livres, ci.....	43,164		"		"		
Parties prenantes, faisant en total la somme de 370,102 l. 6 s. 2 d., ci.....	370,102		l.	6	s.	2	d.

MAISON DU ROI.

Gages du conseil.

La dame veuve d'André-Hercule de Rosset de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, 6,945 livres, ci.....	6,945	l.	"	s.	"	d.
André-Hercule-Marie-Louis de Rosset de Fleury, titulaire de la charge de premier gentilhomme ordinaire du roi, 8,955 livres, ci.....	8,955		"		"	
Brouillé de La Carrière, gentilhomme ordinaire du roi, 3,600 livres, ci.....	3,600		"		"	
Dubois, valet de garde-robe du roi, 9,265 l. 1 s., ci.....	9,265		"		"	
La Servolle, médecin ordinaire du roi, 2,160 livres, ci.....	2,160		"		"	
Taillepi-d de La Carrenne, conducteur des						

ambassadeurs, 25,884 livres, ci.....	25,884	l.	"	s.	"	d.	
Bastin, gentilhomme ordinaire du roi, 3,600 livres ci.....	3,600		"		"		
Le Coulteux de La Noraye, secrétaire du cabinet du roi, 16,200 livres, ci.	16,200		"		"		
De Talaru, premier ministre d'hôtel de la reine, 6,750 livres, ci.....	6,750		"		"		
Rengousse de La Bastide, gentilhomme ordinaire du roi, 3,600 livres, ci..	3,600		"		"		
De Croisœil, gentilhomme ordinaire du roi, 5,400 livres, ci.....	5,400		"		"		
De Villequier, premier gentilhomme de la chambre du roi, 10,800 livres, ci.....	10,800		"		"		
Hugon de Malgoutières, gentilhomme ordinaire du roi, 5,400 livres, ci...	5,400		"		"		
Dufour, gentilhomme ordinaire du roi, 4,900 livres, ci.....	4,900		"		"		
Dame de Narbonne, dame d'honneur de Madame Adélaïde, 8,100 livres, ci.....	8,100		"		"		
Parties prenantes, faisant en total la somme de 120,354 l. 1 s., ci....	120,354		l.	1	s.	"	d.

BATIMENTS DU ROI.

Différents entrepreneurs, ouvriers, fournisseurs et employés dans les bâtiments pour les années 1785, 1786, 1787, 1788 et 1789.

Tillet, tailleur, 93,736 l. 9 s. 7 d., ci.....	93,736	l.	9	s.	7	d.	
Hoogishptoel, peintre, 2,905 livres, ci.....	2,905		"		"		
Saulgeot, chapelier, 2,402 livres, ci.....	2,402		"		"		
Dame veuve Godefroi, 1,134, ci.....	1,134		"		"		
Dame veuve Hérissant, imprimeur, 2,672 l. 10 s., ci.....	2,672		10		"		
Parties prenantes, faisant en total la somme de 102,849 l. 19 s. 7 d., ci.....	102,849		l.	19	s.	7	d.

BATIMENTS.

Département de Meudon.

Véron, charron, 258 l. 17 s., ci.....	258	l.	17	s.	"	d.
Boisselet, jardinier, 845 l. 16 s., 6 d. ci....	845		16		6	
Delaunay, vitrier, 2,391 l. 1 s., ci.....	2,391		1		"	

Paley, garde-magasin, 237 l. 9 s., ci.....	237	l.	9	s.	»	d.
Hirsch, destructeur des rats, 300 livres, ci.....	300	»	»	»	»	»
Veuve Legendre, fon- deur, 662 l. 19 s., ci....	662	19	»	»	»	»
Renaud, couvreur en chaume, 137 l. 15 s., ci.	137	15	»	»	»	»
Maugé, treillageur, 64 l. 7 s. 6 d., ci.....	64	7	6	»	»	»
Vautier, charpentier, 3,803 l. 12 s. 11 d., ci..	3,803	12	11	»	»	»
Rivière, menuisier, 378 livres, ci.....	378	»	»	»	»	»
Veuve du sieur Legras, épinglier, 30 l. 17 s., ci.	30	17	»	»	»	»
Lebeau, garde-bateau, 120 livres, ci.....	120	»	»	»	»	»
Paget, charbonnier, 875 l. 5 s., ci.....	875	5	»	»	»	»
Veuve du sieur Villiers, 1,425 livres, ci.....	1,425	»	»	»	»	»
Paillard, garde-chasse, 120 livres, ci.....	120	»	»	»	»	»
Biard, 211 l. 3 s. 10 d., ci.....	211	3	10	»	»	»
Bazard, 455 l. 3 s. 6 d., ci.....	455	3	6	»	»	»
Hunoult, 203 l. 6 s. 8 d., ci.....	203	6	8	»	»	»
Parties prenantes, fai- sant en total la somme de 12,220 l. 13 s. 11 d., ci.....	12,220	l.	13	s.	11	d.

*Peintres sculpteurs de l'Académie royale de pein-
ture et autres artistes des bâtiments.*

Lagrenée l'aîné, pein- tre, 8,800 livres, ci.....	8,800	l.	»	s.	»	d.
Mouchi, sculpteur, 11,200 livres, ci.....	11,200	»	»	»	»	»
De Laistre, sculpteur, 1,350 livres, ci.....	1,350	»	»	»	»	»
Gois, sculpteur, 7,200 li- vres, ci.....	7,200	»	»	»	»	»
Rolland, sculpteur, 4,000 livres, ci.....	4,000	»	»	»	»	»
Le Barbier, peintre, 2,800 livres, ci.....	2,800	»	»	»	»	»
Vincent, peintre, 4,000 li- vres, ci.....	4,000	»	»	»	»	»
Perrin, peintre, 5,200 li- vres, ci.....	5,200	»	»	»	»	»
Barthélemy, peintre, 4,800 livres, ci.....	4,800	»	»	»	»	»
Suvée, peintre, 6,000 li- vres, ci.....	6,000	»	»	»	»	»
Lagrenée le jeune, peintre, 6,800 livres, ci.	6,800	»	»	»	»	»
Vien, peintre, 1,000 li- vres, ci.....	1,000	»	»	»	»	»
Duplessis, peintre, 900 li- vres, ci.....	900	»	»	»	»	»
Moulinneuf, peintre, 2,400 livres, ci.....	2,400	»	»	»	»	»
Buteux, sculpteur, 44,349 l. 2 s. 11 d., ci...	44,349	2	11	»	»	»
Le Monnier, peintre, 1,800 livres, ci.....	1,800	»	»	»	»	»
Doyen, peintre,						

3,000 livres, ci.....	3,000	l.	»	s.	»	d.
Louis Vanloo, peintre, 2,400 livres, ci.....	2,400	»	»	»	»	»
Jean-Baptiste Regnault, peintre, 11,000 livres, ci.	11,000	»	»	»	»	»
Peyron, peintre, 4,800 li- vres, ci.....	4,800	»	»	»	»	»
Berruer, sculpteur, 1,000 livres, ci.....	1,000	»	»	»	»	»
Brenet, peintre, 3,444 li- vres, ci.....	3,444	»	»	»	»	»
Callet, peintre, 6,800 li- vres, ci.....	6,800	»	»	»	»	»
Lassave, peintre, 4,800 livres, ci.....	4,800	»	»	»	»	»
Dejoux, sculpteur, 3,000 livres, ci.....	3,000	»	»	»	»	»
Julien, 12,200 livres, ci.	12,200	»	»	»	»	»
Fournier, peintre, 1,200 livres, ci.....	1,200	»	»	»	»	»
François Vanloo, pein- tre, 6,800 livres, ci.....	6,800	»	»	»	»	»
Sauvage, peintre, 1,600 livres, ci.....	1,600	»	»	»	»	»
David, peintre, 3,744 li- vres, ci.....	3,744	»	»	»	»	»
Balle, peintre, 2,000 li- vres, ci.....	2,000	»	»	»	»	»
Parties prenantes, fai- sant en total la somme de 180,387 l. 2 s. 11 d., ci.....	180,387	l.	2	s.	11	d.

*Argenterie, menus plaisirs et affaires de la cham-
bre du roi. Différents employés de la maison du
roi pour les années 1787, 1788 et 1789.*

Taskin, neveu, facteur de clavecins, 2,035 l. 13 s., ci.....	2,035	l.	13	s.	»	d.
Carron, luthier, 1,552 l. 6 s., ci.....	1,552	6	»	»	»	»
Sauger, garçon de gar- de-robe, 399 livres, ci...	399	»	»	»	»	»
Dame veuve Berry, 288 livres, ci.....	288	»	»	»	»	»
Lami-Gongé, valet de chambre horloger, 149 li- vres, ci.....	149	»	»	»	»	»
De La Roue, miroitier, 1,592 l. 17 s. 3 d., ci....	1,792	17	3	»	»	»
Hubert, tailleur du roi, 2,376 l. 8 s., ci.....	2,376	8	»	»	»	»
De La Haye, clerc de la chapelle du roi, 394 li- vres, ci.....	394	»	»	»	»	»
Mazière, peintre, 63 l. 16 s. 2 d., ci.....	63	16	2	»	»	»
Dame veuve Buffeteau, ferreur de voitures, 2,085 livres, ci.....	2,085	»	»	»	»	»
Touchard, piqueur des voitures, 149 l. 10 s., ci.	149	10	»	»	»	»
Audirac de Sieurac, médecin, 2,399 l. 10 s., ci.....	2,399	10	»	»	»	»
Debray, chirurgien, 1,451 l. 10 s., ci.....	1,451	10	»	»	»	»
Pouret, clerc de cha- pelle, 314 livres, ci.....	314	»	»	»	»	»
Jamet, papetier, 3,173 l. 14 s., ci.....	3,173	14	»	»	»	»

Dame Vassal, apothicaire, 3,248 l. 7 s., ci...	3,248	l. 7 s.	» d.	premier gentilhomme de la chambre, 20,114 l. 1 s., ci.....	20,114	l. 1 s.	» d.
Dame veuve Bourdet, dentiste, 1,249 l. 15 s., ci.....	1,249	15	»	Questier, garçon de toilette, 2,499 livres, ci....	2,499	»	»
Desp'au, concierge de la Comédie française, 299 l. 10 s., ci.....	299	10	»	Lenoble, garçon de toilette, 2,499 livres, ci....	2,499	»	»
Noël, guide de la Comédie française, 849 livres, ci.....	849	»	»	Antoine de Beauterne, porte-meuble, 1,418 l. 5 s., ci.....	1,418	5	»
Lasservole, 264 l. 11 s. 8 d., ci.....	264	11	8	Mabire, chapelain, 443 l. 5 s., ci.....	443	5	»
Sageon, porte-meuble de la chambre, 279 l. 9 s. 6 d., ci.....	279	9	6	Madame de Fleury, 5,754 l. 7 s. 2 d., ci.....	5,754	7	2
Liger, fourbisseur, 859 l. 10 s., ci.....	859	10	»	De Fleury, petit-fils, premier gentilhomme de la chambre, 33,355 l. 15 s. 5 d., ci.....	33,355	15	5
Wecht, suisse de la Comédie italienne, 100 livres, ci.....	100	»	»	Gourdin père, valet de chambre barbier, 2,207 livres, ci.....	2,207	»	»
Morat, commandant de la compagnie des pompiers, 449 l. 10 s., ci....	449	10	»	Bligny, père et fils, valet de chambre barbier, 2,207 livres, ci.....	2,207	»	»
Nantouillet, maître des cérémonies, 449 l. 10 s., ci.....	449	10	»	Flamand, apothicaire, 1,564 l. 1 s. 6 d., ci.....	1,564	1	6
Parfond, pour le sieur Robert, apothicaire, 2,843 l. 15 s., ci.....	2,843	15	»	Chardon, chapelier, 73 l. 5 s., ci.....	73	5	»
Casin, garçon de la Comédie française, 149 l. 10 s., ci.....	149	10	»	Leconte, ferblantier, 2,460 l. 15 s., ci.....	2,460	15	»
Blanchard, huissier de la chambre, 899 l. 10 s., ci.	899	10	»	Brouez, tailleur, 5,734 l. 15 s., ci.....	5,734	15	»
Jodot, apothicaire, 1,429 livres, ci.....	1,429	»	»	Lucas, mercier, 698 l. 4 s. 9 d., ci.....	698	4	9
Succession Laureau, 795 l. 18 s. 6 d., ci.....	795	18	6	Ganneron, chaudelier, 3,821 l. 16 s., ci.....	3,821	16	»
Daubencourt, coffretier-malletier, 179 l. 5 s., ci.....	179	5	»	Chauffard, clerc de la grande chapelle, 394 livres, ci.....	394	»	»
Jean-François Antoine, porte-arquebuse, 1,418 l. 5 s., ci.....	1,418	5	»	Robin, horloger, 3,897 l. 10 s., ci.....	3,897	10	»
Montabourg, médecin, 1,199 l. 10 s., ci.....	1,199	10	»	Goujon de Gasville, lieutenant de la compagnie des 100 suisses, 295 l. 5 s., ci.....	295	5	»
Blauchet, traiteur, 824 l. 10 s., ci.....	824	10	»	Masson, 1,382 l. 10 s., ci.....	1,382	10	»
Julliet, maître à danser, 472 livres, ci.....	472	»	»	Mignan, fabricant de galons, 1,750 l. 16 s. 6 d., ci.....	1,750	16	6
Fayon, chapelain, 886 l. 10 s., ci.....	886	10	»	Bellot, caissier de la Comédie française, 22,999 livres, ci.....	22,999	»	»
Ballard, imprimeur, 3,029 livres, ci.....	3,029	»	»	Nantouillet père, 449 l. 10 s., ci.....	449	10	»
Moreau, graveur, 1,999 l. 10 s., ci.....	1,999	10	»	Parties prenantes, faisant en total la somme de 175,520 l. 12 s. 6 d., ci.....	175,520	l. 12 s. 6 d.	
Meugnier de La Motta, porte-meuble, 558 l. 19 s., ci.....	558	19	»				
Lafontaine, 1,213 l. 9 d., ci.....	1,213	»	9				
Belurgey, capitaine d'équipage des mulets, 7,813 l. 2 s. 6 d., ci....	7,813	2	6				
Dubois, huissier des ballets, 1,335 livres, ci..	1,335	»	»				
Bonaud, clerc de chapelle, 394 livres, ci.....	394	»	»				
Guignard Saint-Priest, ministre et secrétaire d'Etat, 1,581 l. 12 s. 11 d., ci.....	1,581	12	11				
Daumont de Villequier,							

ARRIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE.

Entrepreneurs, ouvriers et fournisseurs du département de la marine.

Le sieur Maurice, ci-devant colonel, pour 8 années d'appointements, 26,550 livres, ci..... 26,550 l. » s. » d.
Mariton et Couturier, conducteurs des galé-

riens, 36,282 l. 15 s. 1 d., ci.....	36,282 l. 15 s. 1 d.		
Delorme, emballer, 1,077 l. 14 s. 8 d., ci....	1,077	14	8
Manufacture de Tulle, 77,151 l. 16 s. 10 d., ci.	77,151	16	10
Morat, fabricant de pompes à incendies, 3,139 l. 15 s. 8 d., ci....	3,139	15	8
Bieitreix du Saule, com- missaire général de l'ar- tillerie, 28,651 l. 1 s. 2 d., ci.....	28,651	1	2
Perrier, entrepreneur d'une manufacture d'ar- mes, 35,400 livres, ci....	35,400	"	"
Leleue, 4,581 l. 4 s. 5 d., ci.....	4,581	4	5
Mongin, bandagiste à Wassy, 1,346 l. 15 s. 8 d., ci.....	1,346	15	8
Chedeville et Sureau, 142,587 l. 3 s. 11 d., ci....	142,587	3	11
Parties prenantes, fai- sant en total la somme de 356,768 l. 7 s. 5 d., ci....	356,768 l. 7 s. 5 d.		

JURANDES ET MAÎTRISES.

Indemnités ou remboursement aux maîtres.

Martin, tailleur, la som- me de 207 l. 13 s. 11 d., ci.....	207 l. 13 s. 11 d.		
Etienne Lecœur, veuve Edme Maison, tailleur, la somme de 189 l. 14 s. 5 d., ci.....	189	14	5
Jacques Peleissier, tail- leur, la somme de 173 l. 1 s. 1 d., ci.....	173	1	1
Claude Goux, tailleur, la somme de 172 l. 4 s. 5 d., ci.....	172	4	5
François Cosme, tail- leur, la somme de 211 l. 12 s. 9 d., ci.....	211	12	9
Pierre Aubry, tailleur, la somme de 211 l. 12 s. 9 d., ci.....	211	12	9
Pierre May, tailleur, la somme de 57 l. 8 s. 10 d., ci.....	57	8	10
Jean-François Person, tailleur, la somme de 57 l. 12 s. 10 d., ci.....	57	12	10
Antoine Gaillon, tail- leur, la somme de 230 l. 12 s. 11 d., ci.....	230	12	11
Veuve Dantigny, tail- leur, la somme de 229 l. 11 s., ci.....	229	11	"
Michel Mayer, tailleur, la somme de 229 l. 11 s. 8 d., ci.....	229	11	8
François-Denis Pellier, tailleur, la somme de 191 l. 7 s. 10 d., ci.....	191	7	10
Jacobis Vanhénégauf, tailleur, la somme de 216 l. 10 s. 6 d., ci.....	216	10	6

Charles Basset, tailleur, la somme de 188 l. 4 s. 11 d., ci.....	188 l. 4 s. 11 d.		
Marc Mars, tailleur, la somme de 195 l. 16 s. 2 d., ci.....	195	16	2
Michel Carré, tailleur, la somme de 203 l. 13 s. 4 d., ci.....	203	13	4
François Dumouthier, tailleur, la somme de 57 l. 6 s. 11 d., ci.....	57	6	11
Jean-Baptiste-Joseph Anache, tailleur, la somme de 187 l. 9 s. 5 d., ci....	187	9	5
Thomas Fouillaux, tail- leur, la somme de 58 l. 14 s. 10 d., ci.....	58	14	10
Antoine Fortier, tail- leur, la somme de 189 l. 17 s. 9 d., ci.....	189	17	9
Jean Roux, tailleur, la somme de 212 l. 6 s. 8 d., ci.....	212	6	8
Jean Chilshuech, tail- leur, la somme de 218 l. 12 s. 2d., ci.....	218	12	2
Abraham-Joseph Le- clerc, tailleur, la somme de 193 l. 15 s. 7 d., ci....	193	15	7
Michel Silfeshillers, tailleur, la somme de 178 l. 6 s. 8 d., ci.....	178	6	8
Florentin-Benoist Lacre, tailleur, la somme de 189 l. 17 s. 2 d., ci.....	189	17	2
Etienne-Philibert Sa- bin, la somme de 191 l. 8 s. 1 d., ci.....	191	8	1
Nicolas-Léleu, tailleur, la somme de 173 l. 1 s. 1 d., ci.....	173	1	1
Jean-Joseph Roger, tail- leur, la somme de 228 l. 19 s. 5 d., ci.....	228	19	5
Nicolas Miler, tailleur, la somme de 177 l. 8 s. 4 d., ci.....	177	8	4
Nicolas Andriat, tail- leur, la somme de 220 l. 3 s. 4 d., ci.....	220	3	4
Jean Michautet, maçon, la somme de 138 l. 5 s. 4 d., ci.....	138	5	4
Arnault Duplan, maçon, la somme de 440 l. 4 s. 5 d., ci.....	440	4	5
Maurice Dardaine, ma- réchal ferrant, la somme de 85 l. 9 s. 2 d., ci....	85	9	2
Jean Zirbis, maréchal ferrant, la somme de 300 l. 10 d., ci.....	300	"	10
Claude Drain, menui- sier, la somme de 215 l. 15 s. 4 d., ci.....	215	15	4
Jacques Renercey, chandelier, la somme de 94 l. 11 s. 6 d., ci.....	94	11	6
Léonard Galand, maçon, la somme de 456 l. 17 s. 10 d., ci.....	456	17	10
Pierre Goutier, meu- nier, la somme de 95 l.			

13 s. 7 d., ci.....	95 l. 13 s. 7 d.		
François Boullemer, serrurier, la somme de 403 l. 2 s. 3 d., ci.....	403	2	3
Jean-François Lovial, menuisier, la somme de 245 l. 6 s. 3 d., ci.....	245	6	3
Antoine Huet, maçon, la somme de 458 l. 16 s. 8 d., ci.....	458	16	8
Pierre-Nicolas Heurtaux, menuisier, la somme de 273 l. 10 s. 2 d., ci...	273	10	2
Jean-Baptiste d'Ambreville, menuisier, la somme de 218 l. 8 s. 1 d., ci....	218	8	1
Jean-Martin Herpin, chandelier, la somme de 257 l. 4 s. 4 d., ci.....	257	4	4
Henry Brunel, meunier, la somme de 144 l. 16 s. 1 d., ci.....	144	16	1
Poursaint-Bajaud, serrurier, la somme de 442 l. 1 s. 2 d., ci.....	442	1	2
Michel Olanter, tailleur, la somme de 177 l. 8 s. 4 d., ci.....	177	8	4
Etienne Martin, femme Chaillot, tailleur, la somme de 191 l. 6 d., ci.....	191	»	6
Guillaume Damons, tailleur, la somme de 360 l. 18 s. 10 d., ci.....	360	18	10
Jean Clément, tailleur, la somme de 178 l. 6 s. 8 d., ci.....	178	6	8
Joseph Hervy, tailleur, la somme de 367 l. 10 s., ci.....	367	10	»
Joseph Teulier, tailleur, la somme de 392 l. 4 s., ci.....	392	4	»
Louis-Charles Liegeard, tailleur, la somme de 356 l. 5 s. ci.....	356	5	»
Joseph Allard, tailleur, la somme de 379 l. 15 s. 6 d., ci.....	379	15	6
Pierre Maguin, tailleur, la somme de 191 l. 11 s. 7 d., ci.....	191	11	7
Emmanuel - Geneviève Bouteville, tailleur, la somme de 375 l. 5 s. 6 d., ci.....	375	5	6
Jean Simon, tailleur, la somme de 229 l. 19 s. 5 d., ci.....	229	19	5
Louis Bauder, tailleur, la somme de 390 l. 16 s. 8 d., ci.....	390	16	8
Louis-Toussaint Maréchal, tailleur, la somme de 347 l. 2 s. 3 d., ci....	347	2	3
Pierre Kehbaum, tailleur, la somme de 214 l. 15 s. 6 d., ci.....	214	15	6
François-Michel Loison, tailleur, la somme de 371 l. 19 s. 5 d., ci.....	371	19	5
Jacques-Jean Devacter, tailleur, la somme de 198 l. 18 s. 10 d., ci.....	198	18	10
Augustin Derval, tailleur, la somme de 218 l.			

13 s. 10 d., ci.....	218 l. 13 s. 10 d.
Geneviève Lensiliée, couturière, la somme de 74 l. 8 s. 7 d., ci.....	74 8 7
François-Louis Blancard, menuisier, la somme de 226 l. 11 s. 3 d., ci.....	226 11 3
Parties prenantes, faisant en total la somme de 14,947 l. 18 s. 1 d., ci...	<u>14,947 l. 18 s. 1 d.</u>

ARRIÈRE DU DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Remboursement des charges et offices.

Gondrecourt et héritiers Colmont, a somme de 30,000 livres, pour excédent de l'ancienne finance d'un office de commissaire provincial des guerres au département de Bourgogne, sur la finance du même office, telle qu'elle a été fixée en vertu de l'édit de décembre 1783, et quant aux 70,000 livres réclamées par les dits sieurs de Gondrecourt en conséquence du dépôt qui en a été fait par le sieur Saint-Cyr, à la caisse du sieur Sérilly, trésorier des guerres, en vertu de sentence du siège de la connétablie, il y sera statué par l'Assemblée nationale, d'après le rapport des comités militaire et de pensions réunis, ci. 30,000 l. » s. » d.

Partie prenante, ci.... 30,000 l. » s. » d.

DOMAINES ET FÉODALITÉ.

Droits d'échange, de péage, de traite domaniale et autres.

Duperré du Veneur, pour la finance principale des droits d'échange dans le ci-devant fief du petit Rouquemont, la somme de 50 livres, ci..... 50 l. » s. » d.

Avec les intérêts de ladite somme, à compter du 19 mai 1791.

Dulyon, pour la finance principale des droits de péage dans la ville de Mont-de-Maran, la somme de 32,000 livres, ci..... 32,000

Avec les intérêts de ladite somme, à compter de l'époque de la cessation de perception desdits droits engagés, postérieure au 4 août 1789.

L'abbé de Saint-Ubert des Ardennes pour la finance principale des droits d'échange dans la paroisse d'Evrigicourt, la somme de 120 livres, ci. 120 » »

Avec les intérêts de ladite somme, à compter du 15 octobre 1790.

Talleyrand-Périgord et veuve Chabannes, pour la finance des droits de traite domaniale, par terre, à Nantes, la somme de 198,000 livres ci..... 198,000 » »

Avec les intérêts de ladite somme, à compter du 1^{er} décembre 1790, époque de la cessation de perception desdits droits.

De Peyre et veuve d'Aulezy, pour le remboursement des finances de l'engagement des droits de Paris, d'ancrage, congés et passeports es bureaux de brouage de Saint-Martin et d'Arts-en-Rhé, de la Rochelle et des Sables d'Oloane, seulement la somme de 13,440 livres, ci.....

13,440 l. " s. " d.

Avec les intérêts de ladite somme, à compter du 16 août 1790.

Trudaine, pour la finance principale des droits d'échange dans les paroisses de Montigny, Lancoup et Champigny, la somme de 100 livres, ci.....

100 " "

Avec les intérêts, à compter du 21 mai 1791.

Villet, représentant le sieur Pannelier, pour la finance principale des droits d'échange, dans les ci-devant liefs de Buhort, la somme de 200 livres, ci.....

200 " "

Avec les intérêts, à compter du 1^{er} mai 1790.

Lecoulteux, pour la finance principale des droits d'échange dans les paroisses de Richeville et Hacqueville, la somme de 300 livres, ci.....

300 " "

Avec les intérêts, à compter du 25 mai 1790.

Chauvigny, pour la finance principale des droits d'échange dans le ci-devant fief de Jarry, la somme de 50 livres, ci...

50 " "

Avec les intérêts, à compter du 26 mai 1790.

Dubuisson, pour le remboursement des droits d'échange dans les paroisses de Montaigu et autres lieux circonvoisins, la somme de 400 livres, ci.....

400 " "

Avec les intérêts, à compter du 26 mai 1790.

Lecourtois, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant liefs de Bertrimont et Mansigny, la somme de 120 livres, ci.....

120 " "

Avec les intérêts, à compter du 8 juin 1790.

Legat, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Marsac, la somme de 150 livres, ci.....

150 " "

Avec les intérêts, à compter du 15 juin 1790.

Fiquet, pour remboursement des droits d'échange, dans les paroisses de Normanville, Saint-Ouen, Saint-Barthélemy et autres, la somme de 1,100 livres, ci.....

1,100 l. " s. " d.

Avec les intérêts, à compter du 19 juin 1790.

Le même, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses de Thionville et autres, la somme de 400 livres, ci.....

400 " "

Avec les intérêts, à compter du 19 juin 1790.

Le même, représentant le sieur de La Houssaye, pour le remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief d'Accouville, la somme de 100 livres, ci.....

100 " "

Avec les intérêts, à compter du 19 juin 1790.

Toussaint Limezy, pour le remboursement des droits d'échange, dans le ci-devant fief de Frontebosc, la somme de 150 livres, ci.....

150 " "

Avec les intérêts, à compter du 20 juin 1790.

Gossey, pour le remboursement des droits d'échange, dans les paroisses de Livarot, Sainte-Marguerite, des Loges de Pontallery, Mannoille, Piancourt et Gazet, la somme de 500 livres, ci.....

500 " "

Avec les intérêts, à compter du 27 juin 1790.

Gauville, pour remboursement des droits d'échange, dans la paroisse de la Forêt-le-Roi, la somme de 150 livres, ci.....

150 " "

Avec les intérêts, à compter du 28 juin 1790.

Patouillard-Chevrière, représentant Hebert, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Rosières, la somme de 120 livres, ci.....

120 " "

Avec les intérêts, à compter du 6 juillet 1790.

Letellier-Louvois, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant baronnie et fief de Passy, Lesines, Tireaux et Semblone, la somme de 1,980 livres, ci.....

1,980 " "

Avec les intérêts, à compter du 9 juillet 1790.

Garancière, pour remboursement des droits d'échange dans la pa-

roisse de Courcelles, la somme de 120 livres, ci.	120	l.	»	s.	»	d.	remboursement des droits d'échange dans les paroisses d'Amblée et Pierre-Pont, la somme de 200 livres, ci.....	200	l.	»	s.	»	d.
Avec les intérêts, à compter du 19 juillet 1790.							Avec les intérêts, à compter du 11 août 1790.						
Chrétien, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Lihus, la somme de 75 livres, ci.....	75	»	»				Verdun-Crenne, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Planche-Jumelle, de la Crenne et Verdun, la somme de 200 livres, ci.....	200	»	»			
Avec les intérêts, à compter du 17 juillet 1790.							Avec les intérêts, à compter du 14 août 1790.						
Leclerc-Blicourt, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Blicourt, la somme de 200 livres, ci.....	200	»	»				Cordier, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de la Beauvoisinnière, la somme de 100 livres, ci.....	100	»	»			
Avec les intérêts, à compter du 17 juillet 1790.							Avec les intérêts, à compter du 15 août 1790.						
Couturier-Fournoué, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Saillant, Fournoué, et autres, la somme de 100 livres, ci.	100	»	»				Le même, pour remboursement des droits d'échange dans la ci-devant baronnie d'Echafour, la somme de 500 livres, ci.	500	»	»			
Avec les intérêts, à compter du 19 juillet 1790.							Avec les intérêts, à compter du 15 août 1790.						
Perrinet-Faugues, pour le remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Tauvernay, la somme de 300 livres, ci.....	300	»	»				Le même, représentant les veuve et héritiers Lannay, pour remboursement des droits d'échange, dans les paroisses de Vallery, de Blesmes, de Thierry et dépendances :						
Avec les intérêts, à compter du 24 juillet 1790.							1° la somme de 400 livres, ci.....	400	»	»			
Ernault-Desbrulis, pour le remboursement des droits d'échange de Lissac et dépendances, la somme de 200 livres, ci.	200	»	»				2° La somme de 150 livres, ci.....	150	»	»			
Avec les intérêts, à compter du 31 juillet 1790.							3° La somme de 200 livres, ci.....	200	»	»			
Dauzeville, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de la Harrillièrre, la somme de 100 livres, ci.....	100	»	»				Avec les intérêts des dites sommes à compter du 15 août 1790.						
Avec les intérêts, à compter du 3 août 1790.							Gauthier, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Mongeroult, la somme de 150 livres, ci.....	150	»	»			
Grain d'Orge, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Mesnil-Durand, et partie du fief de Livarot, la somme de 200 livres, ci.....	200	»	»				Avec les intérêts, à compter du 15 août 1790.						
Avec les intérêts, à compter du 4 août 1790.							Paucheron, représentant Nigot, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Saint-Sauveur, la somme de 200 livres, ci.....	200	»	»			
D'Agis, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Saint-Denis, d'Agéron et autres, la somme de 250 livres, ci.....	250	»	»				Avec les intérêts, à compter du 16 juin 1790.						
Avec les intérêts, à compter du 8 août 1790.							Cordey, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses de Saint-Martin, du Mesnil-Imbert, la somme de 100 livres, ci.....	100	»	»			
Perronny, pour remboursement des droits d'échange dans la terre de Bricdoire et autres, la somme de 400 livres, ci.	400	»	»				Avec les intérêts, à compter du 16 août 1790.						
Avec les intérêts, à compter du 9 août 1790.							Cotin l'aîné, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses						
Cairon Varende, pour													

ses de Fontaine-Notre-Dame et Fieulaine, la somme de 300 livres, ci.	300 l. » s. » d.	Avec les intérêts, à compter du 15 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 18 août 1790.		Néel, pour remboursement des droits d'échange de la paroisse de Saint-Marie-Laumont et dépendances, la somme de 300 livres, ci.....	300 l. » s. » d.
Durosier, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief du Rosier et dépendances, la somme de 150 livres, ci.....	150 » »	Avec les intérêts, à compter du 17 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 19 août 1790.		Mahiel, pour remboursement des droits d'échange de la paroisse de Sainte-Claire d'Herée, la somme de 100 livres, ci.	100 » »
Cauvigny-Fesny, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Perseville et dépendances, la somme de 150 livres, ci.....	150 » »	Avec les intérêts, à compter du 18 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 24 août 1790.		Dubourg, pour remboursement des droits d'échange des paroisses d'Orbais, de la Ville-sous-Orbais, de la Chapelle-sous-Orbais, et de Margny, la somme de 400 livres, ci.....	400 » »
Testu-Balin-court, pour remboursement des droits d'échange dans la terre de Balincourt, la somme de 370 livres, ci.....	370 » »	Avec les intérêts, à compter du 18 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 28 août 1790.		Courtin l'aîné, représentant la veuve Louvigny, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Notre-Dame de la Folletière, la somme de 120 livres, ci.	120 » »
Liancourt, représentant Champigny-Mangou, pour remboursement des droits d'échange, de la paroisse de Champigny-sur-Jonc, la somme de 200 livres, ci.....	200 » »	Avec les intérêts, à compter du 19 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 28 août 1790.		Ledit Courtin, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de Beucandry, la somme de 50 livres, ci.	50 » »
Duval, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Beaumetz, des Colombiers, de Durdeat Novipel, et de Saint-Pierre, la somme de 300 livres, ci.....	300 » »	Avec les intérêts, à compter du 19 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 3 septembre 1790.		Ledit Courtin l'aîné, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de la Fontaine, la somme de 50 livres, ci.....	50 » »
Montmorency - Laval ; pour remboursement des droits d'échange dans l'ancien duché de Saint-Simon et dépendances, la somme de 600 livres, ci..	600 » »	Avec les intérêts, à compter du 19 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 10 septembre 1790.		Pageault, pour remboursement des droits d'échange des paroisses de Liffy, Bois-Gautier, de Lamotte, Binelle et de Malicorin, la somme de 200 livres, ci.....	200 » »
Chambray, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de la Rozière, de Blanbry, de Roman, de Chicourt, de Guérin, Arnault et autres, la somme de 450 livres, ci..	450 » »	Avec les intérêts, à compter du 21 septembre 1790.	
Avec les intérêts, à compter du 20 septembre 1790.		Quincarnon, pour remboursement des droits d'échange du ci-devant fief de Jarzy, la somme de 60 livres, ci.....	60 » »
Antoine Le Couteux, pour remboursement des droits d'échange de la terre de Verlize et dépendances, la somme de 250 livres, ci.....	250 » »	Avec les intérêts, à	

compter du 23 septembre 1790.

Defontelle, pour remboursement des droits d'échange dans les terres d'Ally, du Mesnil-Landon, de Saint-Vaast, des Verrières et dépendances, la somme de 200 livres, ci.

200 l. » s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 28 septembre 1790.

Tilliers (Jacques-Tanne-guy Le Veneur), pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant comté de Tilliers, la somme de 1,000 livres, ci.

1,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 28 septembre 1790.

Ledit Tilliers, pour remboursement des droits d'échange dans l'un des ci-devant fiefs de Carconet, la somme de 50 livres, ci.

50 » »

Avec les intérêts, à compter du 28 septembre 1790.

Ledit Tilliers, représentant Fribois, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief d'Herauvillers, la somme de 50 livres, ci.

50 » »

Avec les intérêts, à compter du 28 septembre 1790.

Latrémoille ou ayants cause, pour remboursement des droits d'échange dans la ci-devant principauté de Talmont, la somme de 300 livres, ci.

300 » »

2^o Celle de 150 livres, ci.

150 » »

Avec les intérêts, à compter du 29 septembre 1790.

Ledit Latrémoille, représentant Marillac, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses de Bernueil et Couloizy, la somme de 100 livres, ci.

100 » »

Avec les intérêts, à compter du 29 septembre 1790.

Ledit Latrémoille, représentant la dame Hautemont, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses de Bitzy et Saint-Pierre-les-Bitzy, la somme de 100 livres, ci.

100 » »

Avec les intérêts, à compter du 29 septembre 1790.

Ledit Latrémoille, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant comté de Monfort,

vicomté de Rennes, marquisat d'Epinay, baronnie de Vitré et dépendances, les sommes ci-après, savoir :

1 ^o 300 livres.....	300	l.	»	s.	»	d.
2 ^o 300 livres.....	300	»	»	»	»	»
3 ^o 150 livres.....	150	»	»	»	»	»
4 ^o 1,500 livres.....	1,500	»	»	»	»	»

Avec les intérêts, à compter du 29 septembre 1790.

Neuville, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse d'Isle-les-Villenois, la somme de 150 livres, ci.

150 » »

Avec les intérêts, à compter du 13 octobre 1790.

Dangé, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses de la Chapelle-Blanche, Duverger, de Vou, de Maray, de Nautchelay, de Bossey, la somme de 900 livres, ci.

900 » »

Avec les intérêts, à compter du 13 octobre 1790.

Tranchère, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de Gintres, la somme de 150 livres, ci.

150 » »

Avec les intérêts, à compter du 13 octobre 1790.

Dequercègues, pour remboursement des droits d'échange de la paroisse de Cintray, la somme de 120 livres, ci.

120 » »

Avec les intérêts, à compter du 14 octobre 1790.

Roussel-Cintray, représentant Rousselle-Bussière, pour remboursement des droits d'échange de la paroisse de Cintray, la somme de 180 livres, ci.

180 » »

Avec les intérêts à compter du 16 octobre 1790.

Pons, tuteur des enfants mineurs La Brétèche, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Tiffauger, de Beaumont, de Bois-Charroux et autres, la somme de 750 livres, ci.

750 » »

Avec les intérêts, à compter du 19 octobre 1790.

Veuve Rochechouart-Mortemart, pour remboursement des droits d'échange dans les différents fiefs de Colmenil, d'Aupégard nommé Biville, d'Aupégard nommé Bou-

ville, de Mesnil-le-Gail- lard et autres, les som- mes ci-après ; savoir :				le sieur Grassin, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-de- vant fiefs de Maisoncelles et du Coudray, les som- mes ci-après, savoir :			
1° 1,800 livres, ci.....	1,800	l.	» s. » d.	1° Celle de 100 livres, ci.....	100	l.	» s. » d.
2° 1,200 livres, ci.....	1,200	»	»	2° Celle de 50 livres, ci.	50	»	»
3° 250 livres, ci.....	250	»	»	Avec les intérêts, à compter du 28 octobre 1790.			
Avec les intérêts, à compter du 19 octobre 1790.				Veuve Grassin, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-de- vant fiefs de Saint-Cyr, de Marancourt, de Voisins, de Romat-Abbeville et autres, la somme de 300 li- vres, ci.....	300	»	»
Le Masurier, pour rem- boursement des droits d'échange dans le ci-de- vant fief du petit Samoye, la somme de 60 livres, ci.....	60	»	»	Avec les intérêts, à compter du 29 octobre 1790.			
Plus celle de 50 livres pour les droits d'échange dans le ci-devant fief de Saint-Honorine, ci.....	50	»	»	Belleau, pour rembour- sement des droits d'é- change dans le ci-devant fief de Sainte-Honorine- la-Guillaume la somme de 150 livres, ci.....	150	»	»
Avec les intérêts, à compter du 20 octobre 1790.				Avec les intérêts, à compter du 29 octobre 1790.			
Le Brument (Richard- Antoine), pour rembour- sement d'échange dans la paroisse de Rouche- rolles-sur-le-Vivier, la somme de 300 livres, ci.	300	»	»	Dubourg, représentant le sieur Ferrier, pour rem- boursement des droits d'échange dans la pa- roisse de Quincampoix, la somme de 600 livres, ci.....	600	»	»
Avec les intérêts, à compter du 22 octobre 1790.				Avec les intérêts, à compter du 29 octobre 1790.			
Veuve Manès, pour le remboursement des droits d'échange dans le ci-de- vant fief du Breuil, Chau- sat, la somme de 80 li- vres, ci.....	80	»	»	Rochechouart, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-de- vant duché de Mortem- art et autres lieux, les sommes ci-après, savoir :			
Avec les intérêts, à compter du 26 octobre 1790.				1° Celle de 1,350 livres, ci.....	1,350	»	»
Mesplés, pour rembour- sement des droits d'é- change dans les paroisses de Gagnes, Saint-Clair et de Saint-Michel, la somme de 300 livres, ci.....	300	»	»	2° Celle de 495 livres, ci.....	495	»	»
Avec les intérêts, à compter du 27 octobre 1790.				3° Celle de 800 livres, ci.....	800	»	»
De La Grève ou ses ayants cause, pour le rem- boursement des droits d'échange dans les pa- roisses de Saint-Adjutory, d'Yvras, Saint-Sorine, Vil- honneur et autres, la somme de 500 livres, ci..	500	»	»	Avec les intérêts, à compter du 30 octobre 1790.			
Avec les intérêts, à compter du 27 octobre 1790.				Pestels, pour rembour- sement des droits d'é- change dans les paroisses de Beauregard, la Majorie, de Beaulieu et dépendan- ces, la somme de 150 li- vres, ci.....	150	»	»
Ango de Flers, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-de- vant comtés de Flers et fief du Fougeray, les sommes ci-après, savoir :				Avec les intérêts, à compter du premier octo- bre 1790.			
1° Celle de 1,900 livres, ci.....	1,900	»	»	Dureclus, pour le rem- boursement des droits d'échange dans les ci- devant fiefs de Tuilière et d'Espinasse, la somme de 100 livres, ci.....	100	»	»
2° Celle de 50 livres, ci.	50	»	»	Avec les intérêts, à			
Avec les intérêts, à compter du 28 octobre 1790.							
D'Astorg, représentant							

compter du 31 octobre 1790.

Berenger, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Couches, d'Ouille et autres lieux, la somme de 400 livres, ci.....

400 l. » s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 2 novembre 1790.

Clavigny, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs des Granges-l'Abbé, du Plessis, de la Mezangère et de la Nobletterie, les sommes ci-après, savoir :

1° Celle de 50 livres, ci. 50
2° Celle de 50 livres, ci. 50
3° Celle de 150 livres, ci..... 150
4° Celle de 100 livres, ci..... 100

Avec les intérêts, à compter du 2 novembre 1790.

Rendon de Pommery, pour remboursement des droits d'échange dans la terre du Thil, la somme de 400 livres, ci.....

400 » »

Avec les intérêts, à compter du 2 novembre 1790.

D'Appellevoisin de la Roche-Dumaine, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de Bellefoye et autres lieux, les sommes ci-après; savoir :

1° Celle de 50 livres, ci. 50
2° Celle de 100 livres, ci..... 100
3° Celle de 50 livres, ci. 50
4° Celle de 50 livres, ci. 50

Avec les intérêts, à compter du 5 novembre 1790.

Verdillac-Maraffy, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Marassy et de Cognac, les sommes ci-après, savoir :

1° Celle de 120 livres, ci..... 120
2° Celle de 120 livres, ci..... 120

Avec les intérêts, à compter du 5 novembre 1790.

Roche-Taillée, pour remboursement des droits d'échange de la ci-devant seigneurie de la Roche-Taillée et autres, la somme de 380 livres, ci.

380 » »

Avec les intérêts, à compter du 6 novembre 1790.

Champflour, pour rem-

boursement des droits d'échange dans les paroisses de Jozerand et Moriac, les sommes ci-après :

1° Celle de 90 livres, ci. 90 l. » s. » d.
2° Celle de 180 livres, ci. 180 » »
Avec les intérêts, à compter du 8 novembre 1790.

Les ayants cause de la veuve Choderlos, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de la Norville, la somme de 400 livres, ci.....

400 » »

Avec les intérêts, à compter du 9 novembre 1790.

Les ayants cause du sieur Lagrandville, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Marival, des Granges et des Boucherries, la somme de 50 livres, ci.....

50 »

Martel, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de la Vacherie, la somme de 100 livres....

100 » »

Avec les intérêts, à compter du 10 novembre 1790.

Lescalopier, pour remboursement des droits d'échange dans la paroisse de Mourard, la somme de 100 livres, ci.

100 » »

Avec les intérêts, à compter du 12 novembre 1790.

Castries, représentant Mairat et Boucot, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses d'Egly, Ollainville et Bruyères-le-Châtel, les sommes ci-après, savoir :

1° Celle de 300 livres, ci. 300
2° Celle de 200 livres, ci. 200

300 » »
200 » »

Avec les intérêts, à compter du 17 novembre 1790.

Lomélie-Brienne et son épouse, représentant le sieur Fizeaux, pour remboursement des droits d'échange dans la terre de Moy, les paroisses de Vendeuil, de Meyot et autres, les sommes ci-après, savoir :

1° Celle de 500 livres, ci. 500
2° Celle de 700 livres, ci. 700

500 » »
700 » »

Avec les intérêts, à compter du 17 novembre 1790.

Blondeau, pour remboursement des droits d'échange dans la ci-devant seigneurie de Lauriers, la somme de 900 livres, ci.

900 » »

Avec les intérêts, à compter du 17 novembre 1790.				
Baconnière Salvete, représentant Pothouin, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de la Fosse-Turquant, la somme de 50 livres, ci.....	50	l.	» s. » d.	
Avec les intérêts, à compter du 18 novembre 1790.				
Les ayants cause du sieur Surgères, pour remboursement des droits d'échange dans les paroisses de Tierny et Veniry, la somme de 400 livres, ci.	400	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 19 novembre 1790.				
Flavigny, pour remboursement des droits d'échange dans la terre de Marconville, la somme de 250 livres, ci.....	250	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 20 novembre 1790.				
Veuve d'Epinaÿ et veuve Langlois, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs d'Origny et Corneville, la somme de 130 livres, ci.....	130	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 24 novembre 1790.				
Saint-Agnan, représentant M ^{me} de Guise et M. Beauvillier, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant comté de Montrésor, la somme de 770 livres, ci.....	770	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 1 ^{er} décembre 1790.				
Ledit Saint-Agnan, représentant le sieur Beauvillier, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant duché de Saint-Agnan et autres lieux, la somme de 1,320 livres, ci.....	1,320	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 1 ^{er} décembre 1790.				
Chauvin, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs d'Offranville, de La Rivière et autres, les sommes ci-après, savoir :				
1 ^o 300 livres, ci.....	300	»	»	
2 ^o 350 livres, ci.....	350	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 7 décembre 1790.				
Barbe-Cadot, veuve Lon-				
gaunay, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Dampierre et l'Epine-Benoit, la somme de 300 livres, ci.....	300	l.	» s. » d.	
Avec les intérêts, à compter du 9 décembre 1790.				
Veuve Labarrère, pour remboursement des droits d'échange dans la ci-devant seigneurie de Casalis, la somme de 120 livres, ci.....	120	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 11 décembre 1790.				
Les ayants cause du sieur de Couste, pour remboursement des droits d'échange dans le ci-devant fief de Villiers, la somme de 150 livres, ci.....	150	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 12 décembre 1790.				
..... De Ruynel, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Briançon, de Chanterenne, de Floque et autres, la somme de 350 livres, ci.....	350	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 14 décembre 1790.				
Vincent, représentant le sieur Duthil, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs d'Igoville, de La Pose et d'Imare, les sommes ci-après, savoir :				
1 ^o 3,500 livres, ci.....	3,500	»	»	
2 ^o 300 livres, ci.....	300	»	»	
3 ^o 150 livres, ci.....	150	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 14 décembre 1790.				
Veuve Montmignon, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs d'Escarbotin et Noirville, la somme de 150 livres, ci.....	150	»	»	
Avec les intérêts, à compter du 15 décembre 1790.				
Fiquet d'Ausseville, pour remboursement des droits d'échange, dans les ci-devant fiefs du grand et petit Toste, de Dragueville, de Bernonville, de La Chapelle, d'Etangville, de Bonnetot et autres lieux, les sommes ci-après, savoir :				
1 ^o Celle de 150 livres, ci	150	»	»	
2 ^o Celle de 200 livres, ci	200	»	»	
3 ^o Celle de 100 livres, ci	100	»	»	
4 ^o Celle de 150 livres, ci	150	»	»	
Avec les intérêts, à				

compter du 15 décembre 1790.

Grosourdy, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant fiefs de Hendreville, Leval et autres, les sommes ci-après, savoir :

1° 80 livres, ci.....	80 l. » s. » d.
2° 160 livres, ci.....	160 » » »
3° 60 livres, ci.....	60 » » »

Avec les intérêts, à compter du 20 décembre 1790.

Depons, pour remboursement des droits d'échange dans les ci-devant seigneurie et directe de Périgueux et autres lieux, la somme de 900 livres, ci.....

900	»	»
-----	---	---

Avec les intérêts, à compter du 14 janvier 1791.

Parties prenantes faisant en total la somme de 289,790 livres, ci....

289,790 l. » s. » d.

Addition à l'arrière du département de la marine.

Aux sieurs de Bacque frères, armateurs à Dunkerque, Chapellon et Tronchaud, armateurs à Marseille, pour le montant de la liquidation de l'indemnité à eux accordée par la loi du 19 décembre dernier, pour la perte faite par les frères de Bacque, de leur navire l'*Union*, et par les frères Chapellon et Tronchaud, de leur navire le *Bienfaisant*, l'un et l'autre navires arrêtés par les Algériens, la somme principale de 433,117 l. 4 s. 9 d., ci.... 433,117 l. 4 s. 9 d.

Savoir : aux sieurs de Bacque, 74,643 l. 8 s. 3 d.; aux sieurs Chapellon et Tronchaud, 358,463 l. 16 s. 6 d., avec les intérêts desdites sommes principales, à compter, à l'égard des sieurs de Bacque, du 7 mai 1789, et à l'égard des sieurs Chapellon et Tronchaud, du 1^{er} juillet de ladite année, jusqu'à l'expiration de la quinzaine, après la sanction du présent décret; à la charge par lesdits sieurs de Bacque, Chapellon et Tronchaud de payer aux intéressés, et ayant droit auxdites indemnités, les sommes énoncées dans l'avis des députés du commerce et des membres du comité contentieux des finances.

« A la charge aussi, par toutes les personnes comprises au présent décret, de satisfaire aux lois de l'Etat, pour obtenir les reconnaissances définitives, ordonnances et mandats de paiements à la caisse de l'extraordinaire. »

(Ce décret est mis aux voix et adopté.)

M. Camus, au nom du comité central de liquidation. J'ai un autre projet de décret à vous proposer. Plusieurs des personnes comprises dans les états de liquidation pour gages, pensions, gratifications, ont demandé qu'on prélevât sur leurs créances liquidées le montant de leur contribution patriotique. Or, il est arrivé que des cochers, des valets de pied et des palefreniers du roi se sont présentés au comité avec leurs quittances de contribution patriotique, tandis que le contrôleur de la cassette de la reine et son premier écuyer, gens à 16 et à 20 mille livres de traitement, s'y sont présentés sans justifier d'aucune soumission patriotique.

Nous vous proposons donc de décréter que toutes les personnes comprises auxdits états pour les mêmes causes soient assujetties à rapporter la déclaration de cette contribution et la quittance des paiements qu'elles ont dû faire avant de percevoir les sommes qui leur auront été allouées.

Voici le projet de décret que nous vous présentons :

« L'Assemblée nationale, ouï le rapport de son comité central de liquidation, décrète ce qui suit :

« Aucune des personnes employées dans les états de liquidation, ou dans tous autres états déjà décrétés, ou qui le seront à l'avenir pour raison de gages, traitements, nourritures, livrés, gratifications, pensions, subsistances et autres rétributions de service ou gratification, sous quelque dénomination et pour quelque cause que ce soit, ne pourra toucher le montant des sommes qui lui auront été attribuées par la liquidation, qu'en rapportant la déclaration qu'elle a faite de sa contribution patriotique, ou la déclaration qu'elle n'a point été dans le cas d'en faire; et de plus, dans le premier cas, la quittance des deux premiers tiers de la contribution patriotique, sauf à l'égard des personnes qui n'auraient pas encore payé lesdits deux premiers tiers, à compensation de leur montant, ou de ce qui en serait dû, jusqu'à concurrence avec les sommes pour lesquelles elles auraient été liquidées, et fera alors le trésorier de l'extraordinaire la retenue, par ses mains, du montant desdits deux premiers tiers, ou de ce qui en resterait dû. »

M. du Châtelet combat cette motion.

(L'Assemblée, consultée, adopte le projet de décret de M. Camus.)

M. Camus, rapporteur. Je propose en outre, Messieurs, de décréter que les conservateurs des hypothèques et gardes des rôles ne pourront provisoirement, pour raison des *certificats d'opposition ou de non-opposition* qu'ils délivrent, percevoir d'une même personne, sur un seul et même titre, au delà d'une somme de 20 livres.

Un membre propose de fixer le maximum de cette perception à 12 livres.

Un membre demande qu'elle soit réduite à 4 livres.

(L'Assemblée adopte l'amendement tendant à fixer le maximum de la perception à 4 livres.)

En conséquence, le projet de décret suivant est mis aux voix :

« Le comité central de liquidation présentera, sans délai, un projet de règlement pour fixer définitivement les droits que les conservateurs des hypothèques et gardes des rôles seront autorisés à percevoir, pour raison des certificats de non-opposition qu'ils délivrent aux personnes dénommées dans les décrets de liquidation prononcés par l'Assemblée; et cependant, par provision, lesdits conservateurs des hypothèques et gardes des rôles ne pourront, sous aucun prétexte, exiger de la même personne, pour un seul et même titre de créance, en quelques portions que ce titre se trouve divisé, au delà de la somme de 4 livres; sauf à eux à y tenir note de ce qu'ils prétendraient leur être dû au-dessus de ladite somme, pour en demander le paiement par la suite, s'il y a lieu. »